

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 17 Mai 1868.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 11 de ce mois, a nommé Trésorier Général des Finances et Receveur des Domaines, M. le Vicomte Ferdinand de Navailles-Labatut, en remplacement de M. Jean Bellando, nommé Directeur de l'Administration de l'Enregistrement.

Un événement de la plus haute importance, dû à la persévérante initiative du Prince Charles III, à son légitime crédit à la Cour de Rome, et qui lui mérite la reconnaissance du peuple Monégasque, est à la veille de s'accomplir.

C'est la séparation de la Principauté de l'évêché de Nice et son érection en diocèse particulier, relevant directement du St-Siège, et administré par un Abbé mitré de l'Illustre Ordre des Bénédictins.

Outre l'honneur qui revient au pays de recevoir du grand et saint Pontife Pie IX une marque de bienveillance si haute et si rare de nos jours, et d'être ainsi plus intimement lié au centre de la catholicité, le nouvel état de choses lui apporte une plus grande somme de liberté et vient mettre le complément à son indépendance.

C'est une nationalité qui, malgré les limites étroites que les circonstances lui ont faites, s'affirme davantage, se développe et grandit dans la double possession de la vie politique et religieuse.

La Principauté a été jadis plus étendue, elle a accusé dans d'autres temps plus de force matérielle et obligé l'histoire à parler hautement et dignement d'elle, mais jamais peut-être elle ne s'est appartenu aussi pleinement que de nos jours.

Au spirituel, dépendant tantôt des évêques de Vintimille, tantôt de ceux de Nice et quelquefois des deux ensemble, elle n'avait qu'une part restreinte à la sollicitude de Pasteurs qui n'étaient pas exclusivement les siens. Au temporel, ayant à lutter sans cesse contre des ennemis puissants ou contre des amis envieux, elle ne jouissait que d'une vie d'emprunt et usait ses forces dans des résistances stériles.

Que l'on se reporte seulement à l'année 1860 et que l'on mesure la distance parcourue. C'était le temps du protectorat Piémontais. La Principauté, enclavée dans les Etats des rois de Sardaigne, étouffait sous les entraves d'un gouvernement soi-

disant ami, qui l'empêchait de prendre part au mouvement général, fermait ses communications avec l'Europe, et la tenait isolée et étrangère aux progrès du monde, espérant sans doute qu'un jour, de guerre lasse, elle tomberait expirante à sa merci.

Le traité du 2 février 1861 a changé la situation politique et sociale du pays, et cette date est pour la nationalité Monégasque le commencement d'une ère nouvelle.

Délivrée de tout protectorat, marque d'une plus ou moins réelle servitude, la Principauté, quoique amoindrie géographiquement par suite des menées de la Sardaigne à Menton et Roquebrune avant la cession du comté de Nice, confiante dans la loyauté et les sympathies de la France, sa voisine et son alliée d'autrefois, renaît à une vie libre au sein de la sécurité.

Des routes, des bateaux à vapeur, des chemins de fer, mettent Monaco en communication avec le monde et versent des flots de voyageurs pour admirer son vieux Palais et ses jardins pittoresques jadis inconnus, et se vivifier dans son atmosphère de soleil et de parfums.

Les barrières qui pouvaient entraver la circulation des étrangers ont été sagement abaissées; plus de douanes ni de passeports, pas de droits d'entrée ni d'octroi; les frontières largement ouvertes à l'industrie et au tourisme.

En même temps, les relations diplomatiques de la Principauté se sont étendues de toutes parts; elle a des Chargés d'Affaires auprès de plusieurs grandes puissances; des Consuls dans un grand nombre de villes de l'Europe et jusqu'en Amérique. Des traités de commerce ont été conclus entre le Gouvernement du Prince et plusieurs États importants, tels que la France, l'Italie, l'Espagne etc. Tout cela, n'est-ce point la vie pour une nationalité? N'est-ce pas pour elle le signe du progrès et de l'indépendance?

Un dernier pas va se faire dans cette voie, et le progrès moral et l'indépendance religieuse vont s'ajouter à toutes ces grandes améliorations accomplies dans l'espace de quelques années, et achever l'édifice en le couronnant.

Le Prince intelligent qui nous gouverne a toujours fait une large part aux intérêts moraux et religieux de ses sujets; témoin les fondations pieuses dues à sa munificence et les établissements d'instruction publique dont il a doté le pays. Mais, malgré tous ces efforts, on sentait le besoin d'une autorité religieuse installée au cœur même de la Principauté: Monaco avait ses Tribunaux, sa Milice, il lui fallait

son premier Pasteur: c'est au pied d'une cathédrale que croissent les fleurs de foi et de piété; les grandes œuvres religieuses aiment à se réunir sous son ombre; les cérémonies imposantes qui se déploient sous ses voûtes produisent sur les fidèles une salutaire impression; l'œil vigilant du pasteur, le zèle dont il est rempli et qu'il sait communiquer au clergé qui travaille sous son regard, contribue puissamment à la réforme des mœurs.

Les vœux du Prince et de la population vont être exaucés; la Principauté va se suffire à elle-même et former un Diocèse; Monaco aura son Abbé mitré. Envoyé par le Pontife que l'univers entier aime, vénère et admire, il arrive pour mettre par sa présence le sceau à l'autonomie de la Principauté et devenir, avec toutes les forces du pays, l'instrument du progrès véritable, du progrès religieux et moral qui ennoblit les cœurs et virilise les âmes.

On attend à Monaco, jeudi prochain 21 mai, jour de l'Ascension, le T. R. P. Casaretto, Général de l'Ordre des Bénédictins, envoyé par le Saint-Père en qualité de Légat Apostolique pour procéder à l'installation de l'Abbé mitré, auquel va désormais être confiée la juridiction épiscopale de la Principauté.

Nous apprenons que le choix du Saint-Siège et du Prince s'est arrêté sur Mgr Romarico Flugi, qui va devenir notre premier pasteur.

Le vapeur *Charles III* ira chercher à Gênes les illustres Prélats venant de Rome, ainsi que S. Exc. le Commandeur Naldini, Chargé d'Affaires de S. A. S. près le Saint-Siège.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince Albert, parti de la Havane le 16 avril, est arrivé à New-York en bonne santé, le 23 du même mois, à bord de la frégate de S. M. C. *Gerona*.

S. A. S. a reçu immédiatement la visite de M. Dejardin, Consul de Monaco par *interim* et peu après celle de M. le Baron Gauldrée-Boilleau, Consul général de France.

Un jour de cette semaine, dans la matinée, le sieur Capus, chef de chantier, et un de ses ouvriers étaient montés sur un échafaudage des nouvelles constructions qui s'élèvent au quartier de la Condamine. Ils y vauquaient à leurs travaux ordinaires, lorsqu'une

planche a fléchi sous leurs pieds. Capras s'est maintenu du côté du mur, mais l'ouvrier, troublé par la crainte et perdant tout sang-froid, a chancelé du côté du vide et est tombé du haut de l'échafaudage. On l'a relevé dans un état désespéré pour le transporter à l'Hôtel-Dieu de Monaco où il est mort en arrivant.

M. le Maire vient de publier l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Monaco a l'honneur de rappeler qu'à partir du 15 Mai jusqu'au 15 Septembre, conformément aux prescriptions de l'article 118 de l'Ordonnance en date du 6 Juin 1867 sur la Police générale, les propriétaires ou locataires de maisons, boutiques ou magasins sont tenus d'arroser, chaque jour, le devant de leurs maisons, à huit heures du matin et à quatre heures du soir.

Monaco, le 13 Mai 1868.

Le Maire, GASTALDY.

Tous les paysages de la Ligurie font sur l'esprit une impression double. Ils possèdent à la fois la grâce et l'âpreté, et de ce contraste naissent des effets admirables. Ce charme singulier est dû au voisinage de la mer et des montagnes. Ici les Alpes helvétiques baignent leur pied dans la mer de Gènes. Au nord, les roches escarpées, les chemins ardu, les terrains accidentés, des points de vue pareils à ceux qu'on rencontre en Suisse; au midi, la douceur et l'éclat des horizons italiens.

Nous avons parcouru et décrit à peu près tous les sites curieux de Monaco et des environs, mais il en est un que nous avons oublié; et pourtant, plus qu'aucun autre, il s'impose à notre admiration.

A l'ouest de Monaco, s'élève un énorme rocher, forteresse titanique qui domine toute la Principauté. Il se dresse à pic, au sommet de la montagne au pied verdoyant; et le touriste, qu'il habite la ville ou réside dans la campagne, a sans cesse devant ses yeux ce bloc menaçant qui semble toujours prêt à rouler dans la mer. C'est la *Tête de chien* que Méry, le poète amoureux des syllabes harmonieuses, appelait le mont Cynocéphale.

On a beaucoup discuté sur l'origine de ce nom de *Tête de chien*, mais ces discussions importent peu au voyageur et à l'artiste. Ceux-ci se contentent d'admirer la beauté et la grandeur d'un paysage, sans s'inquiéter des querelles d'archéologie.

Au pied de la montagne et sur le versant qui domine Monaco, le sol est boisé d'oliviers. Ces arbres, avec leurs rameaux tournés vers la cime, semblent escalader le mont. Nous avons déjà comparé la *Tête de chien* à une forteresse; on pourrait poursuivre la comparaison. Les oliviers, en effet, montent vers les hauteurs comme des soldats à l'assaut, et, au-dessus de la ligne des oliviers, un bouquet de pins semble s'élaner comme une avant-garde devançant le gros de l'armée. Mais tous ces arbres s'arrêtent à mi-côte, pareils à des assaillants essoufflés. Au-dessus des végétations la montagne se dresse, aride et nue; et le touriste ne trouve plus d'abri contre le soleil, quand il gravit la côte, jusqu'au pied de l'énorme roche à pic qui couronne le sommet. Arrivé à ce point, le voyageur remarque à sa droite une large excavation, appelée la grotte, dont les parois humides sont tapissées de quelques pariétaires. Le jour où nous avons fait cette excursion, nous n'avions certes pas la prétention de fouler un sol vierge, mais nous avons trouvé dans la grotte des bouteilles vides et des débris de vaisselle. Ces épaves culinaires nous

ont en effet prouvé que la civilisation était montée jusque là.

Sur le seuil de la grotte, si le touriste tourne ses regards vers le ciel, il est effrayé par la vue de l'énorme bloc, haut d'une centaine de mètres, qui surplombe sa tête, et menace de l'écraser. On éprouve alors une sensation que je ne puis comparer qu'à celle du vertige, bien qu'elle soit le résultat d'une cause toute contraire; mais les extrêmes se touchent. Ce sommet effrayant est coupé en deux par une étroite gorge où l'on peut escalader la cime sur un escalier fait des saillies du roc. Dans ce défilé pareil à une petite vallée fraîche et parfumée, on se repose délicieusement après l'ascension de la côte aride, et lourde de soleil. Il y pousse des touffes de violettes pâles. Ces fleurs, que, sur la foi des poètes, nous avons pris jusqu'ici pour l'emblème de l'humilité, s'épanouissent orgueilleusement sur cette altitude; des violettes de haut parage!

Du haut de la Tête de chien, le coup d'œil est magnifique quand on regarde la Principauté ou la mer; mais du côté de la Turbie, on contemple un pays désolé, une morne solitude. Le sommet de la montagne est hérissé de roches pointues ou taillées en biseau; il faut marcher sur ces saillies comme sur des lames, avec précaution, sous peine de se casser les jambes.

Nous recommandons aux touristes cette ascension de la Tête de chien. Elle n'est pas trop fatigante, et l'on y peut trouver des émotions sans y courir de dangers réels. La descente s'opère, sans peine, par la Turbie.

CHRONIQUE.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Nous savons qu'une commission nommée par la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, organise en ce moment une exposition artistique de peinture, sculpture, céramique, héliographie, etc., qui doit avoir lieu dans le nouveau local de la Société (rue Gioffredo), le 1^{er} décembre prochain.

C'est une excellente idée, à laquelle nous ne saurions trop applaudir, et que nous espérons bien voir se réaliser avec tout le succès qu'elle mérite.

Quand nous serons mieux informé, nous reviendrons sur ce projet, qui a toutes nos sympathies.

La *Sentinelle Toulonnaise* annonce que la corvette à vapeur le *Héron* a appareillé samedi dernier, pour reprendre sa mission de surveillance sur le littoral français de la Méditerranée.

On lit dans le *Sémaphore* :

La meilleure raison que l'on puisse faire valoir en faveur de la clémence de notre température, c'est la présence sur notre littoral des personnes qui déjà se livrent aux plaisirs de la natation. Tous les jours les baigneurs des Catalans et le rivage du Prado sont le rendez-vous de nombreux baigneurs.

Nous pouvons en dire autant de la plage de Monaco.

On écrit de Rome :

Le jour de la fête de St-Pie V, le Pape a béni au Vatican, en présence d'un détachement de la garnison et de nombreux spectateurs, un drapeau offert en 1867, par les catholiques américains, et un autre offert récemment par les catholiques espagnols.

COURRIER DE PARIS.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Le palais de l'industrie est fort visité en ce beau mois de mai. Tout Paris y est attiré par les expositions de tableaux, d'horticulture et d'animaux. Les parisiens, qui ne connaissent la campagne que par oui-dire et n'ont jamais vu d'autres bœufs que ceux de Millet et de Rosa Bonheur, peuvent dans la même journée, comparer les portraits aux originaux. — « Allons faire un tour à la campagne, » se dit le Parisien, et il va respirer le grand air et contempler la nature devant un cadre de Corot ou de Français. Au lieu de faire le voyage de Monaco, il s'arrête un instant devant la toile de votre ami d'Alheim, qui a beaucoup de succès. Êtres singuliers, ces bourgeois de Paris; il faut que les artistes aillent au loin leur chercher la nature; on la leur apporte presque à domicile, et c'est à peine s'ils daignent se déranger. J'en connais plus d'un qui n'a jamais quitté la rue Charlot. Beaucoup d'entr'eux, même parmi les Nemrod de la plaine Saint-Denis, n'ont jamais vu de cailles ou de perdreaux ailleurs qu'à la broche, et ils ne savent définir ces succulents volatiles qu'en faisant une variante au mot de Platon sur l'homme: un animal à deux pattes et sans plumes, avec un peu de jus.

Non moins que l'ouverture du salon, le fameux bal des robes courtes a défrayé les conversations parisiennes. Qui l'emportera des longues traines ou des jupes coquettement retroussées? La discordance est au camp des bourgeoises. Les parisiennes au pied mignon, et les héritières de la reine Berthe sont en guerre ouverte. Les unes veulent faire une exposition de bottines bien cambrées, les autres invoquent la décence. Ces pudiques statues pèchent par la base, aussi veulent-elles cacher leurs pieds; je ne saurais y trouver à redire. Le camp des hommes est unanime. Il a voté d'emblée la suppression des traines. Les hommes sont d'affreux égoïstes; ils allègent la difficulté de marcher au milieu des foules féminines. Au bal, au salon, au théâtre, on s'embarrasse dans les longs plis de la robe trainante, et les cavaliers passent leur temps à commettre des maladresses et à faire des excuses souvent fort mal reçues. Je crois donc que les robes longues seront à jamais condamnées. Je m'arrête sur ce grave sujet qui est plutôt de la compétence de la vicomtesse de Renneville ou de la baronne de Rotival. Vous ne le saviez peut-être pas, cette baronne de Rotival, qui signe de si spirituelles chroniques dans l'*Illustrateur des Dames*, cette piquante baronne porte des moustaches et des bottes, et s'appelle à la ville Louis Goudall. Aussi, si je ne me trompe, l'aimable baronne sera pour les robes courtes.

Les théâtres, depuis quinze jours, ont renouvelé leurs affiches. Offenbach vient de remporter un nouveau succès avec *Le Château à Toto*. Le premier acte surtout est très-gai, les autres ont semblé un peu longs; il faudrait peut-être les écouter comme les robes des dames. Une pièce folle, c'est *La recette contre les belles-mères*, donnée au Théâtre Déjazet. Tous les gendres iront voir cette comédie. On prépare à l'Odéon une reprise de *La petite ville*, de Picard, qui n'a pas été jouée depuis longtemps. Ce même Odéon vient de recevoir un petit acte en vers; le fait est assez rare pour mériter d'être signalé. Cette pièce est intitulée *Un Comité de lecture*. Serait-ce une allusion au Comité du Théâtre-Français?

En attendant les journaux politiques dont l'apparition prochaine est depuis si longtemps annoncée, les publications littéraires naissent et meurent, car

c'est surtout en matière de journaux qu'on peut citer ce vers d'ailleurs inédit :

Toujours l'enterrement prévu dès le baptême.

Cependant je souhaite longue vie au *Pilori*, une petite feuille très-hardie, imprimée à l'encre rouge, fantaisie typographique ! La couleur n'y fait rien ; le premier numéro est rédigé avec beaucoup de verve, mais le lire aux lumières est une opération douloureuse pour les yeux.

JULES BABIL.

CHRONIQUE BELGE.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Bruxelles, le 14 Mai 1868.

Les tristes événements dont le bassin houiller de Charleroy a été le théâtre, ont appelé l'attention publique sur les conditions malheureuses des ouvriers mineurs. Mais il ne suffit pas de signaler le mal ; il serait bien plus utile d'indiquer le remède. Car ce remède n'est pas facile à trouver.

M. Simonin vient de publier une brochure ayant pour titre : *La vie souterraine et les mineurs*. Voici quelques chiffres extraits de cette brochure que je livre aux méditations de mes lecteurs.

La Belgique, qui marche à l'égal de la France dans la production houillère puisqu'elle fournit à la consommation 12 millions de tonnes par an, qui sur le carreau de la mine valent de 10 à 12 francs la tonne et de 20 à 30 francs selon les lieux de consommation, la Belgique a une production houillère qui, en évaluant la tonne à 18 francs, va de 170 à 216 millions de francs par an. Si les éléments nous étaient fournis pour déduire de ce chiffre les salaires, l'usure du matériel, l'entretien des machines, les frais généraux, les non-valeurs, etc., on serait épouvanté à voir quelle part léonine il reste au capital.

M. Simonin fait connaître que « chaque soldat de l'abîme » touche une solde qui varie d'après les chiffres suivants : — le salaire des houilleurs est de 2 fr. 50 à 3 francs par jour ; quelques ouvriers plus intelligents ou plus habiles gagnent 5 à 6 francs par jour. Les femmes et les enfants, de 1 à 2 francs.

Des écrivains étrangers qui ont la prétention de défendre la cause de nos classes ouvrières, et qui ne font que compromettre par leurs déplorables déclamations, jouent de malheur en Belgique. Après l'expulsion du sieur Morel, voici que les journaux annoncent celle du sieur Vésinier, rédacteur de *la Cigale*. Les excitations contenues dans cette feuille à propos des événements du bassin industriel de Charleroi, et émanant de la prétendue Association internationale des travailleurs, n'ont pas été étrangères, nous assure-t-on, à la mesure qui a été prise à l'égard du sieur Vésinier. Nous devons plaindre nos ouvriers qui se sont laissés entraîner dans une association qui ne trouve pour défendre ses doctrines que des hommes qui, par leurs coupables menées, s'exposent à se faire chasser du pays qui leur donne asile, et nous ne pouvons qu'engager nos artisans à répudier courageusement ces auteurs de désordres. Loin de chercher à améliorer leur sort, ils ne visent qu'à les plonger dans l'anarchie et dans les misères qui en sont la terrible conséquence.

La résolution prise par la Société d'utilité publique de Genève, qui a ouvert un concours sur les conséquences de l'observation du repos des dimanches, n'est pas un fait établi. Il y a quelques semaines, un Congrès général des imprimeurs de l'Allemagne se réunissait à Berlin pour discuter la question de la suspension générale du travail le dimanche dans les imprimeries. Presque en même temps l'Association des typographes d'Anvers adoptait à l'unanimité le principe de la suppression du travail des dimanches et chargeait une Commission de faire un prompt rapport sur les mesures à prendre pour arriver à une application de cette mesure, qui intéresse à la fois si vivement l'ordre

moral et l'ordre hygiénique.

Depuis, un grand nombre d'organes de la presse ont discuté la possibilité d'arriver à cet égard à une solution qui est dans les vœux de tout le monde et, si mes informations sont exactes, il n'y aurait plus en ce moment dans la capitale qu'un seul journal, *l'Indépendance*, qui sérieusement fait obstacle à l'adoption d'une mesure qui aurait pour objet de ne plus faire travailler le dimanche les ouvriers employés aux journaux quotidiens.

La chambre marche, mais marche lentement, un peu comme les tortues. Elle a abordé la discussion du budget des travaux publics, dans laquelle se sont produites, comme d'habitude, diverses réclamations d'intérêt local.

Nous sommes gratifiés en ce moment d'une chaleur sénégalienne. Jamais la végétation n'a été plus avancée à cette époque de l'année. De mémoire de cultivateur on ne se rappelle pas avoir vu de plus magnifiques champs de colza que ceux que l'on admire aujourd'hui dans toutes les campagnes des environs de Bruxelles. La récolte de cette graine oléagineuse promet d'être aussi abondante que la qualité en sera satisfaisante.

Grâce aux mesures sérieuses qui ont été prises par notre administration communale, relativement à la divagation des chiens, il est possible actuellement de circuler sans danger dans les rues de Bruxelles, sans trop de crainte, en dépit de la chaleur, qui aurait pu amener de grands dangers, en augmentant les cas de rage, déjà trop fréquents, qui avaient été signalés dans le pays.

Il est vrai que la race canine a été sérieusement décimée ; on ne parle pas moins de 1,000 à 1,200 chiens abattus, dans Bruxelles seulement.

Ces exécutions nécessaires n'ont pas été faites sans soulever de nombreuses réclamations, des plaintes sans fin. Et pourtant, à l'époque où régnait chez nous l'épidémie bovine, on sacrifiait chaque jour, par mesure de précaution, des bestiaux en grand nombre et dont le prix d'achat ne peut être, à beaucoup près, comparé à celui des maigres caniches qu'on immole dans l'intérêt de la sûreté publique. J'ajouterai que le typhus bovin ne pouvait se communiquer à l'espèce humaine, tandis qu'il est loin d'en être ainsi de l'hydrophobie.

Le monde commence à désertier le théâtre pour se rendre aux concerts d'été. Ces petits théâtres des faubourgs et principalement le Théâtre Lyrique, ce rendez-vous de nos petits crevés et de nos petites dames, sont littéralement pleins tous les soirs.

On fait des grands préparatifs pour le concert de bienfaisance qui doit se donner le 24 de ce mois, aux Parcs. On n'y entendra pas moins de quinze musiques militaires.

Ostende, Blankenberghe, Heyst commencent à recevoir des visiteurs. On m'assure qu'il y a déjà beaucoup d'étrangers à Spa, qui est toujours menacée d'avoir les jeux supprimés. Claudfontaine cherche à devenir le séjour des gens aux pâles couleurs qui ont besoin de boire des eaux ferrugineuses. Elle fait ce qu'elle peut pour attirer la clientèle. Souhaitons-lui qu'elle réussisse.

GEORGES HENRI.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Mai 1868.

GOLFE JUAN. b. *l'Élan*, français, c. Ricord, sable
ID. b. *Cinq sœurs*, id. c. Castagne, id.
ID. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, id.
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
CASSIS. b. *l'Intelligent*, id. c. Jouvard, chaux
MARSEILLE. b. *Philantropie*, id. c. Jaquet, m. d.
ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Ré, briques
GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Montolivo, id.
MARSEILLE. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Palmaro, m. d.
ID. b. *St-Charles*, id. c. Hermieu, chaux
VINTIMILLE. b. *St-Jean*, italien, c. Sibono, planches

CASSIS. b. *Souvenir*, français, c. Mireur, chaux
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
STE-MAXIME. b. *Caroubier*, français, c. Laurenti, vin
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, français, c. Étienne, sable
MARSEILLE. b. *Louis Clara*, id. c. Bessey, m. d.
STE-MAXIME. b. *Ames du purgatoire*, id. c. Barral, vin
MARSEILLE. b. *l'Économiste*, id. c. Aubert, m. d.
ID. b. *Lycurgue*, id. c. Bonnaud, id.
GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, sable
ID. b. *Trois sœurs*, id. c. Castagne, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, français, c. Giordan, chaux
GOLFE JUAN. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.
ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
MENTON. b. *Elvire*, id. c. Palmaro, vin
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
SANREMO. b. *St-Laurent*, italien, c. Gazzolo, briques
GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, français, c. Giordan, chaux
ID. b. *St-Réparate*, id. c. Cairasco, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
CASSIS. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Simian, chaux
GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sable
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jaume, id.
ID. b. *l'Assomption*, id. c. Isoard, id.
ID. b. *Trois sœurs*, id. c. Castagne, id.
ID. b. *St-Joseph*, id. c. Victor, id.
ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
NICE. b. *Belle Poule*, id. c. Lambert, m. d.
ID. b. *Marie*, id. c. Constantin, id.
ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
ID. b. *Ames du purgatoire*, français, c. Barral, bouille
VINTIMILLE. b. *St-Jean*, italien, c. Sibono, bois
FINALE. b. *Conception*, id. c. Saccone, charbon
NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, m. d.

Départs du 9 au 15 Mai 1868.

CETTE. b. g. *Caroline*, français, c. Vincent, fûts vides
MENTON. b. *St-Dominique*, id. c. Careno, vin
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Davin, id.
ID. b. *Élan*, id. c. Ricord, id.
ID. b. *Cinq sœurs*, id. c. Castagne, id.
ID. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, id.
ST-JEAN. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
MENTON. b. *l'Intelligence*, id. c. Jouvard, chaux
MARSEILLE. b. *Joseph et Marie*, id. c. Ré, sur lest
ID. b. *Philantropie*, id. c. Jaquet, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
STE-MAXIME. b. *Sylphide*, français, c. Jules, fûts vides
GÈNES. b. *N.-D. de Miséricorde*, italien, c. Marcevaro, sur lest
GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, français, c. Montolivo, id.
MENTON. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Palmaro, m. d.
VINTIMILLE. b. *St-Jean*, italien, c. Sibono, sur lest
GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, français, c. Étienne, id.
ST-TROPEZ. b. *Louis et Clara*, id. c. Bessey, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
ID. b. *Ames du purgatoire*, français, c. Barral, id.
GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, id.
CANNES. b. *Trois sœurs Marie*, id. c. Castagne, id.
ST-JEAN. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
GOLFE JUAN. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
SANREMO. b. *St-Laurent*, italien, c. Gazzolo, id.
ST-JEAN. b. *St-Réparate*, français, c. Cairasco, id.
ID. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
CASSIS. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Simian, id.
GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.
ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jaume, id.
ID. b. *Assomption*, id. c. Isoard, id.
ID. b. *St-Joseph*, id. c. Victor, id.
ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
ID. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, id.

Le sieur F. GUILLEN a l'honneur d'aviser le public qu'il vient de reprendre son établissement situé *Avenue Caroline* (Condamine) et qu'il fabrique comme par le passé : bière simple, limonade-gazeuse, eau-de-seltz, sirops et liqueurs. — Entrepôt de Bière de Strasbourg.

DÉPOT DE SES PRODUITS :

Auberge du chemin de fer, rue Busse, 16, à Monaco.
Eau-de-seltz la b^{lle} 15 cent. — la 1/2 b^{lle} 10 cent.

A LOUER
UN VASTE MAGASIN
Pouvant servir d'Entrepôt, situé au Port de Monaco.

S'adresser à M. le Receveur des Domaines.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES
par HENRI MÉTIVIER.
Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

La Sténographie
Par CH. TONDEUR. — Prix : 1 Franc.

Commission en Librairie, abonnement aux journaux.

A LOUER présentement **UN BON PIANO.**
S'adresser à M^{me} PREISS, rue du Milieu, n° 14.

A VENDRE OU A LOUER JOLIE VILLA
près du Casino.

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser pour les renseignements : à M. Marquet, entrepreneur à Monaco, ou à M. Lavittonnière, employé au Casino.

HOTEL BELLEVUE

Chambres au midi à louer au jour, à la semaine et au mois.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le samedi de chaque semaine à Monaco, où il est appelé par les travaux de réparation et de remontage des pendules à l'établissement du Casino, s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Principauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent.

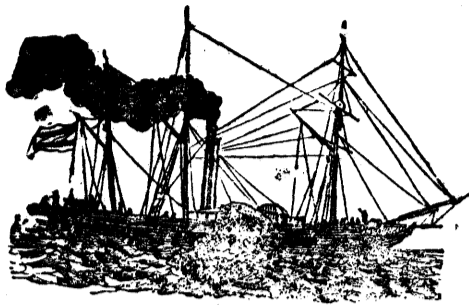
M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'*Hôtel de Paris*, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

CORRESPONDANCE entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Livraison de bière à domicile.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE RUSSIE, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

VILLA BELLA

Appartements meublés, Pension des Familles

Quartier des Moulins

Situation exceptionnelle avec vue splendide sur la mer.
Pianos et musique.

JOLIES VILLAS POUR 22,000 FRANCS.

Facilité de paiement. — S'adresser à M. de Millo.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeûners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ 1868.

La rade de Monaco protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — Cabines élégantes et bien aérées.

Bains d'Eau douce et Bains de Mer chauds.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. **Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant. Grand Café avec Billards. Cabinets particuliers. — Cuisine française.**

La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — Station Télégraphique.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.